

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20260715_P_082
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux du Lotissement Les Genêts sur la commune de Saint-Victor-Malescours en faveur de l'entreprise BOUCHARDON TP et de l'entreprise ID'VIA.

Le Président,

N° 20260715_P_082

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **BOUCHARDON TP**

Pour les travaux du lotissement Les Genêts sur la commune de Saint-Victor-Malescours.

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Réfection de voirie**

D'un montant maximum de

- **9 000 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**ID'VIA
ZA DE CHANIBEAU
43600 SAINTE-SIGOLENE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Aucun exemplaire unique de l'acte d'engagement ou de certificat de cessibilité concernant le marché n'a été délivré.

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE le 15 juillet 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260715-20260715_P_082-AU
Reçu le 27/07/2026

Le Président

Frédéric GIRODET

